

IMAGINAIRE LINGUISTIQUE ET INTERCULTURALITÉ : ENTRE DIALOGUE DES LANGUES ET DES CULTURES DANS LE ROMAN AFRICAIN D'EXPRESSION FRANÇAISE

Edoukou Dominique AKA

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Département de Lettres Modernes

edoukoudominiqueaka@yahoo.fr

Résumé : Cet article cherche à montrer que dans un contexte multilingue, l'imaginaire linguistique (IL) de certains romanciers se manifeste dans un cadre d'interculturalité. Nous y présentons le fondement et la définition des concepts d'IL et d'interculturalité. Notre propos consiste surtout à démontrer que les néologismes et les xénismes sont des unités lexicales ayant une charge culturelle et que les proverbes sont des éléments culturels argumentatifs. Leur convocation dans le discours littéraire africain d'expression française constitue un dialogue entre toutes les langues et cultures en présence.

Mots-clés : Imaginaire linguistique, interculturalité, dialogue des langues

Abstract: This article seeks to show that in a multilingual context, the linguistic (IL) imagination of some novelists is manifested in a framework of interculturality. We present the basis and definition of the concepts of IL and interculturality. Our aim is mainly to show that neologisms and xenisms are lexical units with a cultural charge and that proverbs are argumentative cultural elements. Their convocation in the French-speaking African literary discourse constitutes a dialogue between all the languages and cultures involved.

Keywords: Linguistic imagination, interculturality, dialogue of languages

Introduction

Depuis quelques décennies, la politique de l'UNESCO en faveur de la culture vise à reconnaître la diversité culturelle (un monde multiculturel) et à promouvoir l'égalité entre toutes les cultures. Pour cette institution « ce fut l'occasion pour les États de réaffirmer leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix, et de rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations » (UNESCO 2003, p.3). Cette politique est une invitation au brassage culturel. Désormais, dans le domaine des arts, la création ne se réfère pas à une seule culture. La création artistique comme le texte littéraire devient par conséquent le creuset de l'expression de diverses cultures. Il s'agit du lieu de reconnaissance et d'apprentissage du divers. Les auteurs africains à l'instar de Calixthe Beyala, (CB) Ahmadou Kourouma (AK), Tierno Monémbo (TM) et

Boubacar Boris Diop (BBD) originaires d'un espace multilingue ont recours à l'imaginaire de leur langue première pour exprimer leur vision du monde, un pan de leur culture que le français n'est pas à mesure d'assurer. En effet, ils sont « à la croisée des langues » (L. Gauvin 1997) et des cultures dont leurs écrits font écho. Cette hétérogénéité dans les romans reste le symbole d'une interculturalité que la présente contribution voudrait bien questionner à partir des attitudes langagières. Comment, par le mécanisme de l'imaginaire linguistique (IL), les langues et les cultures entrent-elles en dialogue dans le discours littéraire ? Nous partons de l'hypothèse d'un IL formé au confluent des cultures en présence. L'analyse des IL en rapport avec l'interculturalité questionne la relation entre les pratiques langagières et culturelles. La présente analyse examinera cette problématique dans la perspective de l'analyse du discours (AD) et de la sociolinguistique en ayant recours aux données morphologiques et pragmatiques. En tant que produit de l'imaginaire, le texte littéraire représente l'expérience de la rencontre avec l'autre et sa culture ; l'espace littéraire africain francophone est le lieu de contact entre le français, les langues et cultures africaines. L'analyse se déroule en trois phases : (1) le rappel du fondement et la définition des concepts de l'IL et de l'interculturalité ; (2) l'identification des pratiques langagières en rapport avec les cultures ; (3) la mise en relation de l'IL et du concept d'interculturalité.

1. Fondement et définition de l'IL et de l'interculturalité

Dans certains romans de CB, AK, TM et de BBD, des faits de langue interpellent le lecteur. En effet, certaines attitudes langagières sont autant de marques distinctives des IL des auteurs, construits dans un contexte de multiculturalisme voire d'interculturalité. Mais que recouvrent les concepts d'IL et d'interculturalité ? Comment sont-ils apparus dans les études linguistiques ?

Rappelons que la notion d'imaginaire est réapparue en Europe en philosophie à une période où il était question d'imaginaire social et discursif. Mais le concept d'IL en tant qu'objet d'analyse spécifique, est réapparu depuis quelques années dans le champ de la sociolinguistique au moment où l'on portait un intérêt à la problématique liée aux attitudes et aux représentations. En France, Anne-Marie Houdebine-Gravaud promeut ce concept dans les années 1980 à partir d'observations de classe. Dans la pratique « l'imaginaire linguistique se manifeste au travers des images et représentations idéologiques véhiculées par les textes en même temps que par la création de nouvelles formes linguistiques aux niveaux lexical, grammatical, énonciatif et rhétorique » (Ngalasso-Mwatha 2010, p.23).

Dans le contexte africain, lorsque l'on convoque le concept de l'IL, « il s'agit, pour la plupart des auteurs, d'exprimer un rapport aux langues et aux cultures dans lesquelles ils baignent et de livrer un sentiment de la langue, une pensée de la langue, un imaginaire de la langue » (Ngalasso-Mwatha 2010, p.23). À l'analyse, le concept d'IL qui rend compte du « (...) métissage linguistique et culturel, de double culture porteuse, en genres, des risques d'un double

langage » (Ngalasso-Mwatha 2010, p.23), porte en lui déjà les germes de l'interculturalité, concept qui par son préfixe inter- dépassait le multiculturalisme.

J.-P. Cuq (dir.) et l'équipe de rédaction du Dictionnaire de didactique du français (2003, p. 126) reconnaissent que « [...] une société pouvait être multiculturelle par simple juxtaposition des cultures qui vivaient en son sein, sans qu'il y ait de communication entre celles-ci ». La simple juxtaposition des cultures ne permet pas un fonctionnement social cohérent. Cela ne présente pas d'intérêt pour les différents peuples si ce n'est une source de conflit. C'est à ce moment qu'un groupe de personnes d'ailleurs contestés au départ, « [...], fondèrent le concept d'interculturel qui, à leurs yeux, possédait un sens radicalement différent » (*Idem*) de celui du multiculturalisme. Dans l'entendement des concepteurs, « [...] l'interculturel, en effet, suppose l'échange entre les différentes cultures, l'articulation, les connexions, les enrichissements mutuels » (*Ibidem*, p. 126).

L'interculturalité suppose le contact effectif de différentes cultures, ce qu'elle considère comme un apport où tout individu trouve un complément à sa propre culture. Aujourd'hui, ce concept est dans toutes les activités humaines. « L'interculturalisme repose sur le principe fondamental que les cultures sont égales en dignité et que, sur le plan éthique, elles doivent être traitées comme telles dans le respect mutuel » (*Ibidem*, p. 137). Cela sous-entend que toutes les cultures ont la même valeur. Il n'y a pas de cultures supérieures et de cultures inférieures, elles méritent toutes la même considération quels que soient les peuples :

[...] la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société et un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

UNESCO (2003, p.4)

Toute langue selon l'hypothèse de Whorf-Sapir que citent J. Dubois et al. (2002, p. 416) « [...], contient une vision propre du monde, qui organise et conditionne la pensée et en est, de ce fait, inséparable ». Toute langue est porteuse de culture. Dans notre corpus, l'emploi de certains mots étrangers à la langue française, l'usage des énoncés parémiologiques sont autant d'indices linguistiques, susceptibles de correspondre à des cultures différentes de celle portée par la langue française.

2. Identification et description de pratiques linguistico- culturelles

En général, on convoque le terme d'écrivains francophones pour désigner ceux qui sont originaires des territoires situés hors de la France. La situation de ces écrivains est singulière parce que le français n'est pas pour eux un acquis. C'est le lieu et l'occasion pour eux d'opérer de constantes mutations et modifications à en croire L. Gauvin : « Engagés dans le jeu des langues, ces

écrivains doivent créer leur propre langue d'écriture, et cela dans un contexte culturel multilingue, souvent affecté des signes de la diglossie » (1997, p. 5). Dans ce contexte multilingue, le romancier africain réfléchit doublement puisqu'il doit se faire comprendre en français en traduisant les émotions de sa langue maternelle et d'autres langues de son environnement. Du coup, il écrit dans une langue qui prend en compte les réalités linguistiques et culturelles de son espace. Cette section procédera à l'identification et à la description des mots étrangers au français et des énoncés parémiologiques consubstantiels aux cultures locales et celles d'ailleurs.

2.1. L'emploi des emprunts

Les stratégies d'écriture de certains romanciers africains d'expression française répondent à l'insécurité linguistique dans laquelle ils se trouvent. Selon Amadou Koné à qui se réfère J. Ouédraogo (2010, p.50), celles-ci (les stratégies) « [...] sont une réponse à la difficulté de traduire [leur] réalité dans une langue qui n'a pas façonné cette réalité et qui n'est pas façonnée par elle ». Les néologismes et les xénismes convoqués et disséminés dans leurs œuvres romanesques sont des données linguistiques complémentaires à la norme du français, sur lesquels ils s'appuient pour livrer leur vision du monde. Par ce procédé d'écriture, ils expriment des aspects culturels de leur société que des mots français ne suffisent pas à traduire fidèlement.

- Les néologismes

Le terme néologie est un mot composé tel que décrit par F. Neveu, (2015, p. 243) : « Du grec néos, "jeune", "récent", et logia, "théorie", de logos, "discours" ». La néologie désigne le mécanisme relatif à l'innovation lexicale. Pour J. Dubois et al. (Op.cit., p. 322) c'est « le processus de formation de nouvelles unités lexicales » dans une langue. Certaines représentations linguistiques considèrent que la néologie est un processus déviant. Elles la placent sur le compte d'un déficit culturel ou linguistique du locuteur. Il invente parce qu'il ignore le mot ou ne trouve pas le terme idéal pour traduire fidèlement sa pensée. Dans la pratique, on distingue la néologie de sens et la néologie de forme, celle qui nous intéresse au premier chef. La néologie de forme vise à créer de nouvelles unités lexicales. Il existe plusieurs processus dans la langue qui permettent la néologie, la composition et la dérivation ou affixation.

-La composition

Le procédé de composition consiste en la formation d'une unité significative nouvelle par la juxtaposition de deux ou plusieurs unités lexicales ayant déjà leur autonomie dans la langue. Sur le plan morphologique, la nomenclature traditionnelle considère comme mots composés, les termes dont les composants sont graphiquement soudés comme l'exemple de l'énoncé ou reliés par un trait d'union. Mais aujourd'hui, ce critère est dépassé, la composition s'étend à toute suite de mots plus ou moins figés qui correspond à une unité significative dans

la langue. Ainsi, par le mécanisme de composition, les personnages ont créé les unités lexicales « *blanfantôme »¹ et « *grigriman » dans les énoncés :

Énoncé 1 : « Sans cesser de pleurer, je leur expliquai qu'il y avait un ***blanfantôme** dans la forêt ». (*Les arbres en parlent encore*, p.12). (Désormais : *Les arbres ...*)

Énoncé 2 : « On l'appelait là-bas un ***grigriman** ». (*Allah n'est pas obligé*, p. 41). (Désormais : *Allah ...*)

Morphologiquement, le terme « blanfantôme » est la juxtaposition des substantifs « blanc » et « fantôme ». Dans la conception africaine, « blanc » désigne l'européen de race blanche. Le « Fantôme » renvoie à l'apparition surnaturelle d'une personne décédée. Ce terme est le résultat de la synthèse du nom composé « fantôme de blanc ». Dans le contexte de l'œuvre, « blanfantôme » ou « fantôme de blanc » désigne un certain Michel Ange de Montparnasse, sergent-chef dans l'armée régulière française, basée au Gabon qui s'est retrouvé perdu dans la forêt profonde du Cameroun. La composition de « blanfantôme » consiste à faire disparaître la préposition « de » comme dans les langues africaines caractérisées par leur aspect agglutinant, faisant abstraction des mots de liaison. En plus, sur le plan communicationnel et expressif, il est plus aisé et plus rapide de dire « blanfantôme » que « fantôme de blanc ». Cette façon de caractériser le soldat français est plus proche de la culture de l'une des régions du Cameroun que l'expression « blanc de fantôme ». Si chez CB, le mot composé identifié est formé à partir d'unités lexicales autonomes attestées dans la langue française, cela n'est pas le cas chez AK. Le substantif « grigriman » est issu de la juxtaposition de « grigri » et de « man ». Le mot « grigri » est d'origine africaine mais aujourd'hui attesté dans la langue française. Dans son sens premier, selon l'IFA, (1983, p. 222), ce terme désigne un « petit objet magique pouvant porter bonheur ou malheur », voire un fétiche. Le mot « man » provient de l'anglais et signifie « homme ». Le substantif « grigriman » est un hybride composé de mots français et anglais, donc un mot pidginisé. Il signifie littéralement en français « homme de grigris ». La composition a ignoré la préposition « de ». Linguistiquement, le pidgin est un mélange de l'anglais et d'une langue locale ; il est très parlé en Afrique anglophone. Dans le contexte de l'œuvre d'AK, « un grigriman est un grand quelqu'un là-bas » (Kourouma 2000, p.41) au Libéria où l'on parle le pidgin. Le « grigriman », c'est le personnage fictionnel Yacouba alias Tiécoura, féticheur de son état parti vendre ses services aux soldats au Libéria. Par le procédé de composition, les auteurs créent des néologismes dans un souci de simplification et d'économie d'unités lexicales. D'autres mots sont formés par dérivation ou affixation.

¹ L'astérisque signifie que le mot n'est pas attesté.

-La dérivation

En morphologie lexicale, la dérivation représente le processus de formation des mots. Elle peut procéder par affixation en adjoignant à une base un ou plusieurs affixes (préfixes, suffixes). Elle peut aussi procéder par recatégorisation ou conversion ou encore par dérivation impropre en passant d'une classe grammaticale à une autre. Dans les néologismes identifiés, il y a des dérivés suffixés et des parasyntétiques.

-La suffixation

La suffixation consiste à antéposer un suffixe dérivationnel ou flexionnel à une base. Ce procédé change assez souvent la classe grammaticale d'un mot sans véritablement en changer le sens. Les néologismes identifiés dans cette catégorie relèvent certes d'un procédé propre à CB mais ont l'allure d'une suffixation. Les créations ont pour base des onomatopées auxquelles CB a adjoind des morphèmes flexionnels :

Énoncé 3 : « Ses seins ***tikilitikililaient** et des sons ferrailés fuguaient de sa gorge ». (*La Plantation*, p. 90).

Énoncé 4 : « (...), ils observaient vaguement les jambes des femmes qui, insouciantes presque, ***piapiataient** ». (*Les arbres ...*, p. 118)

Ainsi, « tikilitikililaient » est formé de la base « tikilitikili » et du morphème flexionnel « aient », qui est la marque de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du pluriel. Le radical « tikilitikili » est expliqué par le contexte. Ce verbe exprime le bruit que provoque le mouvement des seins des femmes. Il en est de même pour le verbe « piapiataient » formé sur la base « piapiat » qui est une imitation du bavardage des femmes. D'autres créations sont des dérivés parasyntétiques.

-Les dérivés parasyntétiques

Ce procédé est l'application simultanée de préfixation et de suffixation dans une certaine condition comme le soutiennent ces linguistes J.-L. Chiss, J. Filliolet et D. Maingueneau (1992, p.78) : « on appelle souvent parasyntétique les mots qui contiennent un préfixe et un suffixe indissociables : par exemple, **revitaliser**, puisque ni ***revital** ni ***vitaliser** ne sont attestés dans la langue ». Par ce procédé, CB crée des verbes formés à partir du préfixe « dé- » élément du latin « dis » indiquant l'éloignement, la séparation, la privation, l'action contraire et du suffixe verbal « **-iser** » sur la base d'un nom comme l'illustre l'énoncé :

Énoncé 5 : « Imagine-t-on un président des États-Unis ***dé/coca/liser**, ***dé/hamburg/iser** et ***dé/hotdog/iser** les États-Unis ». (*La Plantation*, p. 329)

À partir des noms « coca », « hamburger » et « hotdog », représentant des mets de la cuisine anglaise, précisément américaine, sont formés les verbes sus cités en leur associant le préfixe « dé- » et le suffixe « -iser ». Ainsi formés,

« **délocaliser** », « **déhamburger** » et « **déhotdogiser** » les États-Unis, c'est supprimer respectivement la « coca », le « hamburger » et le « hotdog » des États-Unis. Dans le contexte de communication de ces personnages, il n'y a pas de mots français qui pourraient rendre compte de leurs pensées. Ces néologismes créés de façon parasynthétique expriment une vision du monde à l'africaine.

• *Les xénismes*

Le terme xénisme vient du grec « xenos » qui veut dire « étranger ». Il désigne la première étape du processus d'emprunt d'une unité lexicale à une langue étrangère, un mot emprunté occasionnellement à une langue étrangère. Il est plus ou moins proche de l'« étrangisme » et du « pérégrinisme ». Jean-Dubois et al. (2020, p. 512) pensent qu'un « [...] xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des personnages de cette langue ». Il n'est convoqué dans un texte qu'en référence à des réalités culturelles étrangères à la langue hôte. « [...] le xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères » (Dubois et al., p. 512). Dans les énoncés étudiés, référence est faite à plusieurs codes linguistiques en dehors du français, la langue d'écriture. Dans les énoncés ci-dessous, les personnages font référence à des unités lexicales africaines :

Énoncé 6 : « Il fut introduit dès son arrivée dans le **mbatirdou**, le pavillon dressé au milieu de la cour, [...] ». (*Le roi de Kahel*, p. 93).

Selon le discours métalinguistique délivré, « **mbatirdou** » désigne « [...], le pavillon dressé au milieu de la cour, et dans lequel l'almâmi accordait ses audiences publiques » (Monenembo 2008, p.93). Le « **mbatirdou** » est une sorte de case royale où le roi tient ses conseils. Cette unité lexicale est adressée directement aux personnages peuhls.

L'unité lexicale « **muyaga** » ci-dessous désignée, est un item africain, du code hutu, l'une des ethnies et langues du Rwanda :

Énoncé 7 : « "Tout ceci n'est qu'un **muyaga**, Siméon..." Sais-tu ce qu'est un **muyaga**, Cornelius ? ». (*Murambi le livre des ossements*, p. 186)

Le terme « **muyaga** », « - C'est un mauvais vent, une période troublée mais passagère » (Diop, 2001, p.186) qui a soufflé sur le Rwanda de 1994, selon le métadiscours. Ce mot a été spécialement convoqué pendant la période de guerre uniquement pour des locuteurs hutu. Avec les unités lexicales « **amigo** » et « **por favor** » des énoncés ci-dessous, les personnages font référence à l'une des cultures européennes, celle de l'Espagne :

Énoncé 8 : « De quel pays, **amigo** ? De quel pays, **por favor** ? ». (*Les coqs cubains chantent à minuit*, p. 17)

« Amigo » et « por favor » font référence au code espagnol. L'histoire du roman se déroule au Chili, État des Antilles, situé en Amérique du Sud avec l'espagnole comme langue nationale. Le héros de TM y a séjourné dans l'espoir de retrouver les traces de l'un de ses parents (sa mère). Son séjour dans ce pays est une immersion dans la langue espagnole. Pour cette raison, les personnages préfèrent désigner « l'ami, camarade » par « amigo » et l'expression « s'il vous plaît » par « por favor » comme pour respecter la civilité espagnole. Ces mots et expressions sont apparus brusquement dans des énoncés français dans le but de régler un problème de communication. Les écrivains estiment que toutes ces unités lexicales étrangères au français convoquées traduisent mieux leurs messages, leur aspiration. Il serait difficile de trouver leurs équivalents en français. Par ailleurs, les personnages convoquent les énoncés parémiologiques pour une question expressive et culturelle.

2.2. Les énoncés parémiologiques

Les parémies sont des énoncés autonomes, stables, brefs et généralement à visée didactique. La parémiologie désigne la science qui étudie ces types d'énoncé, notamment les proverbes. Par conséquent, des énoncés proverbiaux représentent aussi des énoncés parémiologiques. D. Maingueneau (2014) les classe dans « une énonciation aphoristique, celle des phrases sans texte », qu'il considère comme détachés par nature. Ce sont des énoncés libres qui ne dépendent pas d'un texte mais d'un contexte et qu'on peut intégrer dans un texte pour le besoin de la communication. Le proverbe est, par conséquent considéré par Molinié, comme une formule :

(...), prononcée par un tiers à propos de ce qui arrive à d'autres, ou par une personne faisant un commentaire sur sa propre situation, en proférant des propos censés connus de tout le monde pour être habituellement énoncés, dans et par les collectivités, en semblable circonstance et avec la même valeur.

Molinié (1992, p. 281)

Les proverbes sont, pour les Africains, une expression de sagesse. Dans la culture africaine, pour orienter leurs pensées, les locuteurs insèrent presque toujours des proverbes dans leurs propos. Ils constituent des formules langagières imagées ou métaphoriques, ayant une portée générale. Ils contiennent une morale ou une sagesse populaire qui résume une vérité de base que l'on insère dans ses propos pour marquer les consciences des récepteurs. Les énoncés proverbiaux occupent une place primordiale dans les conversations en Afrique. Leur présence et leur justesse dans un propos indiquent le degré de connaissance culturelle et d'intelligence du locuteur. Les auteurs les utilisent pour rappeler une vérité connue de tous, donner un conseil, attirer l'attention sur un fait culturel, etc.

Les proverbes africains ont presque tous une caractéristique commune. Ils commencent en général par une phrase ou une formule introductive du genre : « C'est ce que dit le proverbe... », « Comme dit un proverbe des noirs africains

nègres indigènes... », « Vous savez ce que dit notre sage... », « Tu connais sûrement notre proverbe... »², etc., autant de formules introductives qui fonctionnent comme une sorte d'interpellation ou de rétablissement de contact entre interlocuteurs. Chaque proverbe donne une leçon, voire un enseignement à retenir. Ainsi l'énoncé proverbial 9 nous rappelle-t-il l'attitude des enfants auprès des grandes personnes dans une circonstance où le petit Birahima est devenu trop bavard :

Énoncé 9 : « [...] », c'est ce que dit le proverbe : le genou ne porte jamais le chapeau quand la tête est sur le cou ». (*Allah ...*, p. 9)

Dans une assemblée de grandes personnes, les enfants n'ont pas droit à la parole contrairement à ce que fait Birahima. Il s'auto censure en rappelant ce proverbe qui fonctionne presque chez tous les peuples africains. La parole est gérée par le droit d'aînesse. Quiconque enfreint cette prescription s'expose à la rigueur de la loi. Quand les aînés ont fini de parler, les enfants ne doivent plus intervenir. Il y a aussi des proverbes qui relèvent l'injustice. Par exemple, ce sont les troupes de l'ECOMOG venues du Nigéria qui meurent au front au Libéria alors que c'est Houphouët-Boigny qui mène tranquillement les négociations dans les bureaux climatisés sans connaître les difficultés du terrain:

Énoncé 10 : « Comme dit un proverbe des noirs nègres indigènes, c'est Sani Abacha qui était sous la pluie et c'était Houphouët-Boigny qui tirait les poissons de la rivière ». (*Allah ...*, p. 173).

Une façon de dire qu'il y a des hommes pour exécuter les tâches et il y a ceux qui en récoltent les fruits. Il y a des gens qui souffrent au travail et il y a ceux qui en jouissent. Ceci est une vérité générale. Le proverbe en Afrique vient généralement de la bouche d'un vieillard, d'un sage, d'un patriarche, dans un contexte précis en vue d'illustrer une situation. Les proverbes sont pour les Africains, une source de sagesse grâce à laquelle les ancêtres sont parvenus à éduquer leurs descendants. Ils constituent une voie de transmission des connaissances de génération en génération et rappellent les principes moraux des peuples. Par les proverbes, on entre profondément dans l'âme du peuple en découvrant ses idées, ses sentiments et ses règles de vie. Ils représentent des leçons d'expérience accumulées pendant des millénaires et appliquées aux diverses circonstances de la vie. Ce sont des paroles de vieillards comme nous le soulignons supra se basant sur des éléments culturels des peuples qui en font usage. Par cet imaginaire linguistique, s'établit un dialogue entre les langues et les cultures.

² Ces formules introductives sont extraites du corpus.

3. De l'Il au dialogue des langues et des cultures

Selon Ngalasso-Mwatha, l'IL concerne « [...], un mode de créativité langagière aboutissant, par le travail de l'imagination, à l'invention des formes et des sens nouveaux », et « (...), aussi bien l'attitude envers l'Autre et son parler que l'aptitude du sujet parlant (ou écrivain) à imaginer, façonner, inventer, créer de nouvelles formes linguistiques ou, plus largement, langagières » (Ngalasso-Mwatha 2010, 547). Cette définition cadre parfaitement avec l'attitude des personnages de notre corpus. Ils imaginent, façonnent, inventent et créent de nouvelles unités lexicales par des procédés conventionnels de création. Dans le contexte sociolinguistique africain, les locuteurs pensent que ces unités lexicales introduites dans le discours n'ont pas leurs équivalents dans la langue cible, notamment le français. Ces procédés de création lexicale et ces emprunts occasionnels constituent un véritable échange entre le français et les langues africaines. L'apport de nouveaux mots est une sorte de dialogue entre le français et les langues auxquelles ces mots ont été empruntés. Et comme le dit bien M. Gassama (1995, p. 113), « [...] toute langue est à l'image de la culture qu'elle sert, qui l'enrichit ou l'appauvrit », nous en déduisons que le français et ces différentes langues constituent un couloir d'échange entre les cultures qui les soutiennent et les façonnent. Il y a donc échange entre les langues en présence et le français.

Par ailleurs, ces écrivains ont un sens pragmatique du discours en convoquant les proverbes. Bien qu'écrits en français, ces proverbes sont calqués sur les langues africaines. Kourouma nous apprend que :

[...] [les] langues européennes générées par un substrat chrétien et latin forgées et polies par des littératures écrites ne peuvent pas exprimer tous les sentiments et aspects des richesses culturelles de peuples dont la littérature est orale et la religion de base animiste, La réciproque reste également vraie.

Kourouma (1997, p. 135)

Si les proverbes africains sont transcrits en français par des Africains dans un contexte africain, les énoncés qui les portent gardent un substrat africain forgé par la culture africaine et l'IL de ces écrivains. Dans ses écrits, le romancier africain convoque en plus du français, les ressources des autres langues de son environnement. Par conséquent, le roman africain d'expression française est le lieu où les langues et les cultures entrent en dialogue. Selon Senghor que cite C. Kahiudi Mabana (2011, p. 7), c'est le lieu « du donner et du recevoir » où les cultures rentrent en interaction et où chaque culture bénéficie d'un pan de l'autre.

Conclusion

Certains romans africains d'expression française sont, en partie, le reflet de l'aptitude des romanciers à imaginer, façonner, inventer et créer de nouvelles formes linguistiques au regard de leur IL. Par les phénomènes du néologisme et de la composition, de nouvelles formes lexicales intègrent le vocabulaire littéraire pour enrichir la langue d'écriture, le français. Aussi, les romanciers africains convoquent-ils, parfois, dans leurs œuvres des proverbes considérés comme des éléments culturels de la tradition orale africaine pour donner de l'expressivité et de la clarté à leur propos. Il est établi que chaque langue est forgée dans l'esprit de la culture qui la porte. Par conséquent, les cultures africaines et françaises par l'entremise des langues en contact s'enrichissent mutuellement à travers des connexions et des échanges dans une approche d'interculturalité.

Références bibliographiques

- BEYALA Calixthe. 2002. *Les arbres en parlent encore*, Éditions Albin Michel.
- BEYALA Calixthe. 2005. *La Plantation*, Éditions Albin Michel.
- CHISS Jean-Louis et al. 1992. *Linguistique française, Communication, syntaxe, poétique*, Paris, HACHETTE.
- CUQ Jean-Pierre (dir). 2003. *Dictionnaire de didactique du français Langue étrangère et seconde*, Paris : CLE International, S.E.J.E.R.
- DIOP Boubacar Boris. 2001. *Murambi, le livre des ossements*, Abidjan, NEI.
- DUBOIS Jean et al. 2002. *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse-Bordas/VUEF.
- EDOUKOU Dominique Aka. 2016. « Imaginaire linguistique de Kourouma : l'expression d'une sémantaxe africaine ? » in *Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaine*, Journée d'hommage au Professeur KOUADIO N'guessan Jérémie : « KOUADIO N'GUESSAN JEREMIE-Homme des diversités linguistique et culturelle - constructeur de savoirs », LEZOU KOFFI A-D, VAHOUA KALLET A. et KRA KOUAKOU A.E. (dir), *Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire*, N°16, Numéro spécial, pp. 475-489.
- Équipe IFA. 1983. Paris : AUPELF.
- GASSANA Makhily. 1995. *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris : Éditions Karthala.
- GAUVIN Lise. 1997. *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Entretiens, Paris : Karthala.
- KAHIUDI MABANA Claver. 2011. « Léopold Sédar Senghor et la civilisation de l'universel », n°3, pp.3-13. [En ligne], consulté le 24/09/2019, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2011-3-page-3.htm>
- KOUROUMA Ahmadou. 1997. « Le processus "d'africanisation" des langues européennes », *Littératures africaines. Dans quelle(s) langue(s)*, Paris, Silex/Nouvelles du Sud, pp. 135-139.
- KOUROUMA Ahmadou. 2000. *Allah n'est pas obligé*, Paris : Éditions du Seuil.

- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle & EDOUKOU Dominique Aka. 2018. « Procédés de création lexicale et imaginaire linguistique chez Calixthe Beyala » *Le Style chez Calixthe Beyala Modalités, procédés et postures, Revue Mosaïques*, Pauline Lydienne Ebehed King et Pascal Eblin Flobah (dir.). Hors-Série n°5, pp. 13-20.
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle. 2017. « Actes de langage et imaginaire linguistique. Une étude de l'acte définitoire dans le discours zouglo en Côte d'Ivoire », *Revue ANADISS*, n°24/II 2017, Universitatea "Ștefan cel Mare" din Suceava : Roumanie www.litere.usv.ro, pp.37-49.
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle. 2015. « Instances normatives comme outils de « crédibilisation » du discours dans le récit « Kourouméen », *Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines*, Vol 1 - n°15, UFHB : Abidjan, pp. 24-44.
- MAINGUENEAU Dominique. 2014 *Discours et analyse du discours*, Paris : Armand Colin.
- MOLINIE Georges. 1992. *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : LGF.
- MONENEMBO Tierno. 2008. *Le roi de Kahel*, Paris : Éditions du Seuil.
- MONENEMBO Tierno. 2015. *Les coqs cubains chantent à minuit*, Paris : Éditions du Seuil.
- NEVEU Franck. 2015. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin, 2^e édition.
- NGALASSO-MWATHA Musanji (dir). 2010. *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- OUEDRAOGO Jean (dir). 2010. *L'imaginaire d'Ahmadou Kourouma, Contours et enjeux d'une esthétique*, Paris : Éditions Karthala.
- UNESCO. 2003. *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*, Série Diversité culturelle n°2.